

SEANCE DU 26 JUILLET 2005

Déclaration d'utilité publique des bords de l'Arve

Aucune observation n'ayant été portée sur le registre de l'enquête publique concernant l'aménagement des bords de l'Arve entre la Menoge et la frontière suisse, le Conseil donne un avis favorable à la demande de déclaration.

Révision simplifiée du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) No. 1

Compte tenu de la nécessité pour la Fondation Cognac Jay d'étendre ses activités sociales dans l'intérêt général, une révision simplifiée du P.L.U. sera entreprise.

Cession gratuite de terrains provenant d'une indivision

Trois parcelles situées aux lieux dits « Les Mouilles d'Arve » et « Les Contamines », d'une superficie totale de 109 a et 84 ca et provenant de l'indivision Cottard sont cédées gratuitement à la commune.

Augmentation des tarifs de la Salle Polyvalente

Dès le 1er janvier 2006, les tarifs de location seront les suivants : (voir tableau en page 5).

Ouverture de crédits budgétaires

L'indemnité de 409.03 € reçue pour un écran informatique cassé donne lieu à l'ouverture de divers crédits budgétaires. ■